



# NATURA 2000

## Édito

Les sites de la plaine de Bourg d'Oisans et ses versants ; du massif du Taillefer ; du Col d'Ornon, du vallon du Ferrand et du plateau d'Emparis - Goléon font partie intégrante du réseau Natura 2000. Celui-ci rassemble des zones naturelles ayant une grande valeur patrimoniale, compte tenu de leur faune et de leur flore exceptionnelles.

Vous trouverez, dans cette quatrième lettre d'information, les principales actions menées en 2017 pour maintenir la diversité biologique de ces milieux, tout en tenant compte des exigences économiques, touristiques, agricoles, sociales et culturelles locales dans une logique de développement durable.

À la suite d'un important travail engagé par Laure Vuinée et poursuivi par Fanny Giraud, nouvelle animatrice des sites de l'Oisans et du Valbonnais pour le compte du Parc National des Écrins, l'actualité 2017 a été marquée par l'entrée en révision du Document d'Objectifs de la plaine de Bourg d'Oisans et ses versants. De son côté, Maryline Pomard, employée par la commune de la Grave, a également beaucoup travaillé à l'animation du site du vallon du Ferrand et du plateau d'Emparis.

On retiendra cette année les démarches actives entreprises en lien avec le comité de rivière Romanche – qui concerne 40 communes – pour lutter contre la prolifération des plantes invasives et pour préserver les zones humides. En effet, un plan de gestion des espèces végétales exotiques envahissantes sur le bassin de la Romanche et un plan de gestion des zones humides du Taillefer sont engagés.

Après les avoir rejetés, ou tout au moins oubliés, on redécouvre la richesse des milieux humides depuis quelques décennies. Ils rendent en effet de multiples services : épuration de l'eau, atténuation des crues, ou soutien d'étiage. Ils abritent d'innombrables espèces de plantes et d'animaux remarquables. De nombreux oiseaux, batraciens, poissons en dépendent. Enfin, les milieux humides fournissent des biens précieux à l'Homme, notamment une ressource en eau de qualité. Le bassin versant de la Romanche, particulièrement les sites Natura 2000, renferment une richesse de milieux humides des plus variés : landes, prairies, forêts alluviales, tourbières, mares ou encore marais constituent un capital inestimable que collectivement nous devons prendre en considération et préserver.

La protection de la ressource en eau est indissociable de la préservation des milieux naturels. Les actions concrètes initiées en ce sens avec le comité de rivière Romanche, en étroite relation avec l'ensemble des acteurs et les habitants de la Romanche, de l'Oisans et du Valbonnais concourent à ces deux objectifs qui présentent aussi un intérêt économique à long terme.

Enfin, je tiens à remercier sincèrement André Salvetti, maire de Bourg d'Oisans et ancien président du comité de pilotage du site de la plaine de Bourg d'Oisans et ses versants, pour son action, les élus ainsi que les membres du comité de pilotage qui m'ont honoré de leur confiance pour assurer la présidence de ce site pour les trois prochaines années.

## Lettre d'information • n°4 - décembre 2017

### Sommaire

Qu'est-ce que Natura 2000 ? .....	2
Quelques espèces emblématiques .....	3
Le programme Alpes Palustres .....	4
L'analyse des sons des chauves-souris .....	6
Suivi d'un habitat de bas-marais (vallon du Goléon) .....	8
Les espèces exotiques envahissantes en Oisans et en Valbonnais .....	9
A la rencontre des bergers .....	10
Une cabane pour l'alpage de Puy-Garnier .....	10
Un jeu géant pour un réseau géant ! .....	11
Actualisation du Document d'Objectifs du site Natura 2000 de la Plaine de Bourg d'Oisans et ses versants .....	11
Le réseau Natura 2000 à 25 ans .....	12
Contacts et informations .....	12

Gilles Strappazon

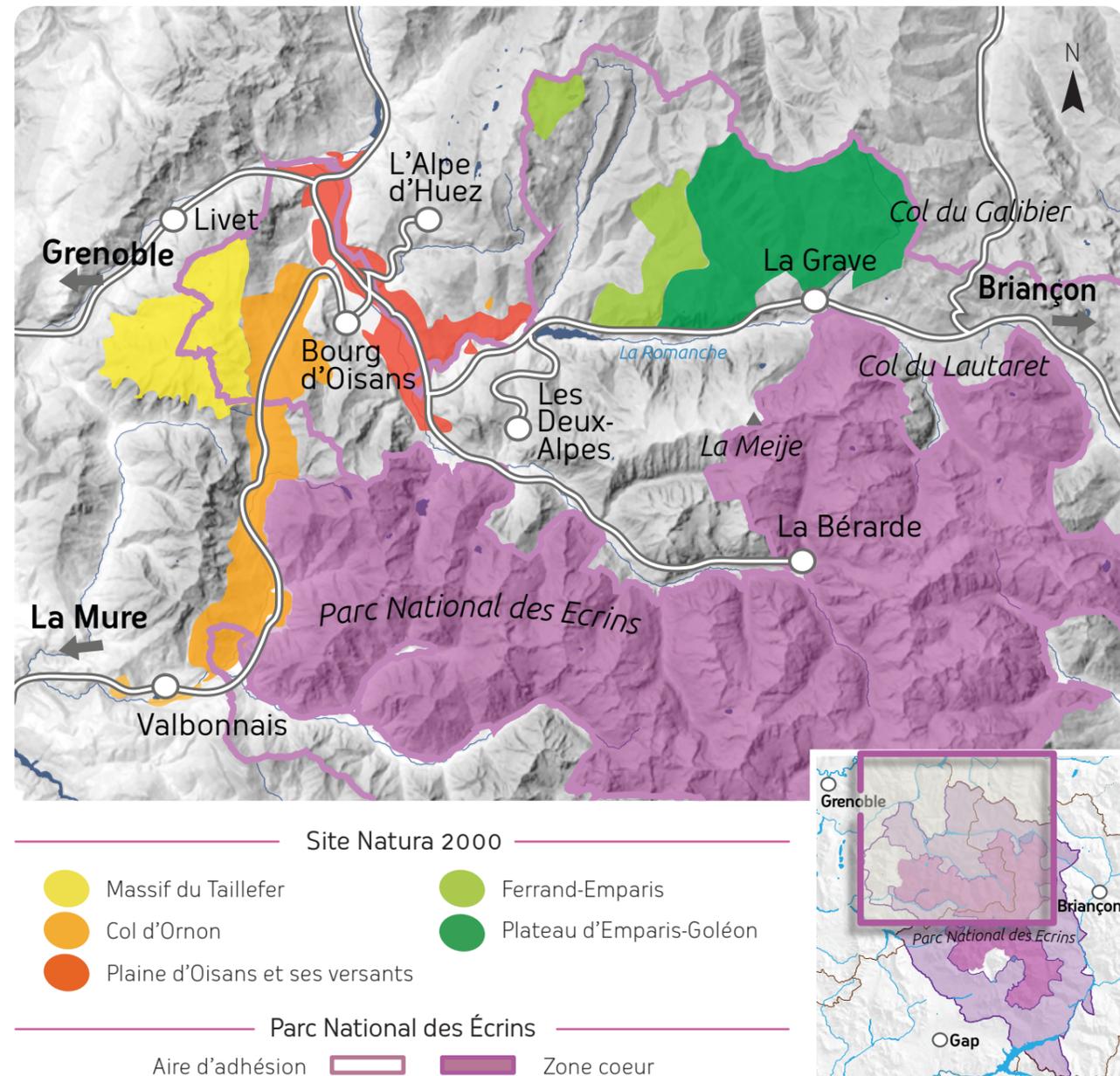
Conseiller Départemental du Canton Oisans-Romanche. Président du Comité de Rivière Romanche et du comité de pilotage du site Natura 2000 de la Plaine de Bourg d'Oisans et ses versants.

# Qu'est ce que Natura 2000 ?

Afin d'enrayer l'érosion de la biodiversité, l'Europe a créé un réseau écologique : le réseau Natura 2000. Sur ces sites, chaque état européen s'engage à assurer le maintien et la restauration des milieux et des espèces les plus fragiles, en tenant compte des activités humaines du territoire. Natura 2000 regroupe 27 500 sites en Europe. En France, le réseau comprend 1 768 sites qui couvrent 12,8 % du territoire.

Pour chaque site Natura 2000, un Document d'Objectifs est élaboré en concertation avec tous les acteurs locaux et validé par un Comité de pilotage. Le document est ensuite mis en œuvre au travers d'outils de gestion : la charte Natura 2000, les contrats Natura 2000, les mesures agroenvironnementales.

## Carte de situation



# Quelques espèces emblématiques



### Buxbaumie verte

**Espèce protégée du Taillefer.**  
La Buxbaumie verte est une toute petite mousse qui pousse sur du bois en décomposition. Très difficile à observer, cette plante traduit le bon fonctionnement du cycle naturel du bois : les arbres poussent, puis meurent, tombent au sol, pourrissent, et enrichissent le sol forestier.

© Cédric Dentant / PNE



### Sonneur à ventre jaune

**Espèce protégée de la plaine de Bourg d'Oisans.**  
Bien que petit, ce petit crapaud compte parmi les plus toxiques de France. Son ventre parsemé de dessins jaunes et noirs et sa pupille en forme de cœur permettent de l'identifier très facilement.

© Christophe Albert / PNE

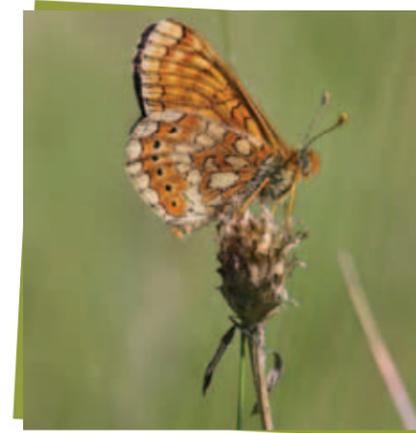


© Jean-Pierre Nicollet / PNE

### Rosalie des Alpes

**Espèce protégée du col d'Ornon.**  
À partir des œufs pondus par ce coléoptère dans les fissures des arbres morts ou fraîchement abattus, naissent des larves qui forent leurs galeries dans le bois afin de se nourrir. Après trois années passées à l'ombre, la métamorphose des larves s'achève en été : l'imago creuse une dernière fois dans le bois une issue vers le grand jour. Les belles Rosalies n'auront alors qu'une dizaine de jours pour assurer leur reproduction.

### Damier de la Succise *Euphydryas aurinia*



© Yann Baillet-Flavia / ADE

**Espèce protégée du plateau d'Emparis.**  
Le Damier de la succise ou Damier des marais est une espèce qui apprécie des biotopes très variés, sur sols calcaires ou acides, dont les prairies pauvres, les tourbières jusque 2 500 mètres d'altitude, les prairies, les lisières de feuillus.

### Avoine odorante *Hierochloa odorata*



© Jean-Charles Villaret / CBNA

**Espèce protégée du plateau d'Emparis.**  
Cette graminée pousse dans les pelouses humides et les abords de marécages. Elle est très rare sur le département. C'est la fameuse herbe à bison utilisée pour parfumer les vodkas.

### Laïche bicolor *Carex bicolor*



© Jean-Charles Villaret / CBNA

**Espèce protégée du marais du Goléon.**  
Ce petit carex prostré se rencontre sur les alluvions fins des torrents d'altitude. Son nom vient de l'aspect bigarré de ses utricules blancs ou verdâtres et noirs.

# Le programme Alpes Palustres

## 🌿 Récolte de données sur le massif du Taillefer et sur le plateau d'Emparis

Dans les Alpes occidentales, entre 1500 et 2500 m d'altitude environ, près d'une cinquantaine de communautés végétales aquatiques ou semi-aquatiques distinctes peuvent être observées. Elles sont immergées à faible profondeur, nageantes à fleur d'eau ou installées au contact des rives des petits lacs, mares et pièces d'eau. Plusieurs de ces communautés végétales, sont rares à très rares et certaines d'entre elles sont même inscrites en tant qu'habitats d'intérêt communautaire, c'est-à-dire qu'elles bénéficient de mesures de conservation en Europe au travers de la Directive Habitats (Natura 2000). Cependant, elles sont fréquemment incluses dans des zones d'altitudes ou au contact de secteurs fortement impactés par le tourisme ou encore confrontées aux activités humaines, sportives, récréatives, piscicoles... De ce fait, elles peuvent en subir les conséquences directes ou indirectes.

Les communautés végétales sont susceptibles de se révéler comme étant d'excellents indicateurs de la qualité d'un milieu aquatique. Elles sont par ailleurs susceptibles de réagir aux perturbations induites par les activités humaines. Ainsi, le programme Alpes Palustres consiste à déterminer la qualité d'un milieu aquatique à la simple identification des communautés végétales présentes.



Communautés végétales aquatiques et palustres - lac Canard

Mené par le Conservatoire Botanique National Alpin (CBNA) et financé par l'Agence de l'eau, le Département de l'Isère, le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire et le FEADER (Fond Européen Agricole pour le Développement Rural), le programme « Alpes Palustres » a permis d'étudier ces communautés végétales aquatiques et semi-aquatiques au cours de l'été 2017. Six sites témoins des Alpes riches en pièces d'eau et zones humides diverses sont concernés : Belledonne, Champsaur, Emparis, Grandes Rousses, Névaiche, Taillefer.

Le CBNA a mené des analyses floristiques, environnementales et physico-chimiques sur 350 stations-habitats réparties sur ces six sites témoins. Il a également mené des analyses complémentaires sur 243 milieux aquatiques (lacs, pièces d'eau, ruisseaux) répartis sur les trois sites Natura 2000 du « Massif du Taillefer », de la « Vallée du Ferrand et du plateau d'Emparis » et de « Belledonne de Chamrousse au Grand Colan ».



Lac du Lovitel

## La qualité des eaux du Taillefer et d'Emparis

Les analyses réalisées comprenaient notamment une identification des communautés végétales sur la base de relevés floristiques, des prises de données environnementales (substrat, profondeur, surface des pièces d'eau) et des prises de données physico-chimiques telles que la température, le pH, la turbidité, la minéralisation (traduite par la conductivité), la concentration en oxygène dissous, en phosphates, en nitrates et en azote ammoniacal.

### 🌿 Les lacs

Bien que les paramètres physiques et trophiques témoignent de manière générale d'une bonne qualité des eaux dans les lacs, il est intéressant de mentionner les observations suivantes :

Sur le Taillefer et sur Emparis, de fortes valeurs en phosphates ont été relevées dans les eaux du lac du Pin, dans le lac Culasson et dans le lac des Mouterres. Ce paramètre est le témoin de l'eutrophisation naturelle des milieux. Ce phénomène naturel de vieillissement des pièces d'eau fait que l'eau se charge progressivement en nutriments. À long terme, la biomasse se densifie (plantes, algues) et comble l'espace disponible dans l'eau. Les lacs deviendront des zones humides, voire des forêts à très long terme. À l'inverse, certains lacs, comme le lac Noir sur le Taillefer ou le lac du Rif Tort sur Emparis, possèdent dans leurs eaux des teneurs en phosphates faibles, témoins de la jeunesse relative de ces lacs.

Par ailleurs, au niveau du lac des Mouterres sur Emparis, les teneurs en oxygène sont très faibles, ce qui a pour conséquence de rendre la vie aquatique (notamment piscicole) très difficile voire impossible. Ce manque d'oxygène peut trouver son origine dans le faible renouvellement des eaux de ce lac, qui est par ailleurs dépourvu d'émissaire.

### 🌿 Les ruisseaux

La qualité des eaux est de manière générale bonne à très bonne pour les paramètres mesurés. On peut cependant noter que le Rif Garcin sur sa partie intermédiaire (sur le Taillefer), à l'exutoire du lac de la Vêche et un affluent du Rif Tort (sur Emparis), présentent un pH élevé (respectivement 9,3 et 9,2), ce qui place ces cours d'eau en état écologique moyen. Ces pH basiques correspondraient à la nature géologique du substrat en partie calcaire sur ces zones.

Par ailleurs, il est intéressant de mentionner que le ruisseau des Sagnes sur le Taillefer présente des teneurs en oxygène dissous disparates : la zone à l'amont de la tourbière des Sagnes est peu oxygénée tandis que la zone en aval de cette tourbière est bien oxygénée. Ce phénomène souligne l'intérêt d'une zone humide attenante à un cours d'eau : elle permet la recharge en oxygène et par conséquent le développement d'une vie aquatique. En effet, l'apport d'oxygène est favorisé par une grande surface de contact air-eau. À titre d'exemple, un litre d'eau dans un vase offre une surface de contact plus petite et donc moins d'apport d'oxygène qu'un litre d'eau dans une flaque. La même observation a été faite sur Emparis au niveau du marais du Rif Tort.

### 🌿 Les petites pièces d'eau avec végétation aquatique et palustre

La qualité des eaux est également bonne de manière générale. De fortes valeurs en phosphates sont néanmoins relevées dans ces eaux et sont à nouveau les témoins de l'eutrophisation naturelle de ces milieux.



Prêle des rivières



Jonc filiforme



Potamogeton filiforme



Rubier à feuilles étroites



Linagrette de Scheuchzer



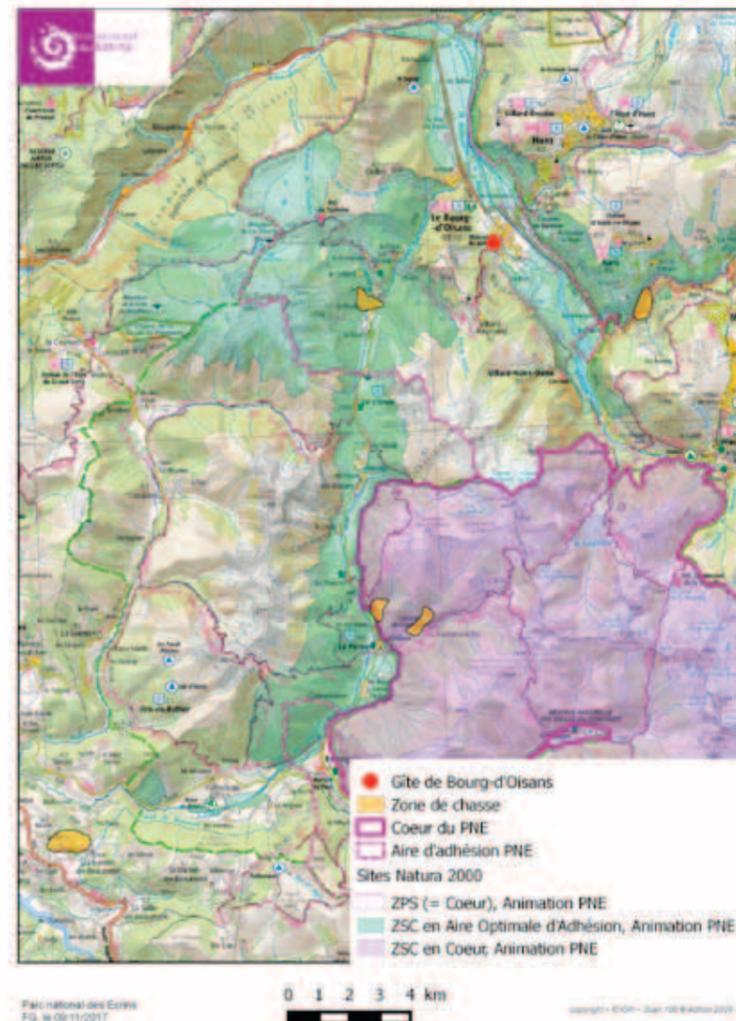
Ranunculus trichophyllus chaux

# L'analyse des sons au secours des gestionnaires de sites à chauves-souris

Sur les sites Natura 2000 de l'Oisans et du Valbonnais, les suivis et études ponctuels réalisés ces dernières années montrent la présence de 23 espèces de chauves-souris. Or, 34 espèces sont connues sur toute la France. Nos sites Natura 2000 sont donc des territoires essentiels pour la conservation et la préservation des chauves-souris.

Plusieurs espèces, à l'origine de la désignation de ces sites Natura 2000, sont régulièrement capturées ou observées : le Grand murin, le Petit murin, le Murin à oreilles échancrées et la Barbastelle d'Europe. Une étude réalisée entre 2009 et 2011, financée en partie par l'intermédiaire d'un contrat Natura 2000, a permis de réaliser le suivi par radiopistage de 5 femelles allaitantes de Grands murins depuis leur colonie de reproduction au Bourg d'Oisans. Ces dernières sont allées chasser à plus de 30 km de leur gîte dans les forêts d'Ornon et d'Oulles et même jusqu'à Valbonnais où de forts enjeux sont pressentis.

Radiopistage des femelles allaitantes de Grands murins



En effet, il existe dans le Valbonnais des cavités souterraines utilisées par les chauves-souris. Cette occupation n'est pas bien connue, mais il est très probable qu'un phénomène particulier y soit observable. Il s'agit du phénomène de « swarming ».

Le « swarming » ou « essaimage » ou « regroupement automnal » intervient lors de la période des accouplements entre août et octobre. Les chauves-souris peuvent alors occuper une cavité pendant quelques heures de la nuit mais ne pas être présentes en journée.

Ces regroupements jouent un rôle essentiel en période d'accouplements. Ces sites attirent en effet des animaux de différentes colonies situées à des distances parfois importantes les unes des autres, permettant un brassage génétique indispensable au maintien de la bonne santé des populations.

À la suite des résultats de suivi par radiopistage, laissant à penser que des relations existent entre la colonie de reproduction de Bourg d'Oisans et une cavité souterraine de Valbonnais, une analyse des ultrasons sur les chauves-souris à Valbonnais a été menée durant l'automne 2017.

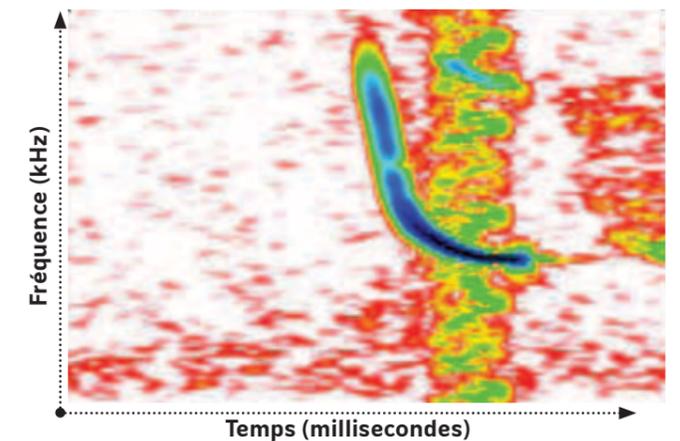
Les émissions ultrasonores présentent une extrême diversité d'une espèce de chauve-souris à l'autre. Elles leur permettent de percevoir leur environnement (localisation dans l'espace, localisation des proies, des obstacles,...) : on parle d'écholocation. C'est-à-dire qu'un individu va émettre un son puis il va récupérer l'écho de ce son.

Les scientifiques ont développé des méthodes et des outils pour entendre et interpréter les ultrasons. Aujourd'hui, l'identification des espèces de chauves-souris grâce à l'écoute de leurs ultrasons est très répandue. Cette méthode, dite acoustique, permet notamment d'identifier de nouvelles espèces ou de suivre des espèces connues. Elle a pour avantage d'être inoffensive et d'éviter la capture des animaux. Les détecteurs ultrasons enregistrent et retranscrivent les hautes fréquences sous forme de sons audibles pour l'Homme. Cependant, les cris émis par les chauves-souris sont si brefs, que même rendus audibles, ils ne peuvent pas toujours être différenciés par notre oreille. Il est donc nécessaire de traiter ces cris par informatique en les ralentissant fortement. Une vitesse parfois 20 fois moins rapide permet de différencier des espèces entre elles. En France l'analyse auditive est souvent complétée par l'analyse de sonogrammes.

Les plages de fréquences utilisées par chaque individu sont caractéristiques des espèces, c'est pourquoi les analyses acoustiques permettent en premier lieu l'identification des espèces. Mais les fréquences apportent également des informations sur leur comportement. En effet, l'intensité et le rythme des ultrasons varient en fonction de l'activité de l'animal : chasse, transit, comportement social, repos...

En s'appuyant sur l'écoute des ultrasons, on peut finalement connaître sur un lieu donné les espèces présentes, le nombre d'individus et l'intérêt du site pour les espèces. C'est l'objet de l'étude réalisée cet automne à Valbonnais :

- Il s'agit, dans un premier temps, de faire un bilan des connaissances sur le site concerné et d'énoncer les enjeux supposés d'après les données connues depuis les années 90.



- Dans un second temps, le but est de définir la fréquentation de cette cavité en période automnale en termes de diversité et d'utilisation.

Les résultats de cette étude permettront, outre le fait d'approfondir les connaissances sur les chauves-souris de l'Oisans et du Valbonnais, de renforcer localement leur protection.

## Quatre espèces d'intérêt communautaire présentes en Oisans et en Valbonnais !

### Petit murin

Le Petit murin gîte en bâti dans la plaine et monte chasser sur les alpages et prairies d'altitude où il trouve sa nourriture de prédilection : sauterelles, criquets...



© Marc Corail / PNE

### Grand murin

Le Grand murin s'associe souvent au Petit murin pour former de grosses colonies, comme c'est le cas dans la Plaine de Bourg-d'Oisans. Il se nourrit surtout dans les lieux boisés où il passe 98 % de son temps.



© David Aupermann

### Murin à oreilles échancrées

Strictement cavernicole (c'est-à-dire qui vit dans les cavernes), cette espèce passe près de 7 mois sous terre ! Le Murin à oreilles échancrées privilégie comme terrain de chasse les forêts feuillues, les grands arbres isolés et les prairies bocagères où il se nourrit notamment d'araignées et de mouches.



© David Aupermann

### Barbastelle d'Europe

La Barbastelle d'Europe est très présente dans les forêts du massif du Taillefer sur Livet-et-Gavet et dans les forêts de Vieille Morte. Elle y gîte dans des fissures d'arbres ou derrière des écorces décollées.

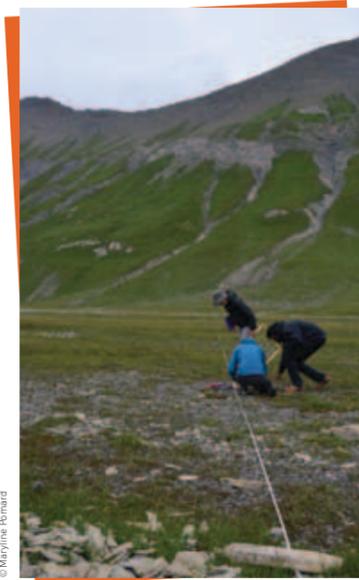


© David Aupermann

# Suivi d'un habitat de bas-marais à fort enjeu sur la plaine du vallon du Goléon (Hautes-Alpes)

En région PACA, les documents d'objectifs Natura 2000 sont quasiment tous opérationnels et mis en oeuvre par un réseau de gestionnaires, dits « animateurs Natura 2000 ». Chaque animateur assure une veille générale des habitats et espèces N2000 à enjeu sur son site.

Pour certains habitats/espèces, un focus plus précis peut être requis pour évaluer leur état de conservation, suivre leur évolution au fil du temps et/ou compléter les inventaires.



Axe du transect

La DREAL PACA a confié au Conservatoire Botanique National Alpin (CBNA), référent régional, une mission d'appui scientifique et technique aux animateurs pour le suivi des habitats et des espèces végétales d'intérêt communautaire.

Le site Natura 2000 « Emparis- Goléon », et plus particulièrement le marais du Goléon qui abrite un habitat alpin à fort enjeu en termes de conservation (Formations pionnières

alpines du Caricion bicolorisatrofuscae), est suivi depuis la mise en place du site Natura 2000.

Cet habitat communautaire présente un enjeu fort. Il s'agit de bas-marais présents sur certaines pentes et dépôts alluvionnaires périglaciaires bordant les lacs et torrents de montagne, composés d'espèces végétales rares.

Dans le cadre du Réseau Alpes-Ain de Conservation de la Flore, la mise en place d'un protocole à l'échelle de l'arc alpin a été coordonnée par le CBNA. La plaine de lavage glaciaire en amont du lac du Goléon est donc déjà suivie, voir la lettre d'information 2014 :

<https://mairie-lagrange-lameije.jimdo.com/natura-2000/>

Mais le dispositif existant mérite d'être complété afin d'acquérir une robustesse au niveau de la région PACA.

Sur le plateau du Goléon, un premier inventaire a été réalisé en 2012. Puis, un suivi a été réalisé en août 2016. Le CBNA prévoit de revenir sur ce site en 2018.

## La Laïche bicolor Carex bicolor

La Laïche bicolor est une relictte glaciaire. Son aire de distribution actuelle s'étend sur les régions arctiques et dans les hautes montagnes d'Europe et d'Asie. En France, elle subsiste dans les Pyrénées centrales et les six départements alpins. Déjà connue sur une dizaine de localités au XIX<sup>ème</sup> siècle, les inventaires réalisés ont permis de recenser cette plante protégée sur plusieurs centaines de sites.

Elle pousse dans les alluvions fines des torrents d'altitude, les bords des sources, lacs et marais alimentés par des eaux froides et alcalines.

La Laïche bicolor se distingue par son port prostré, la couleur vert glauque des feuilles et des tiges et surtout par ses épis bigarrés, long de 5 à 15 mm, de couleur « pistache et chocolat » ; ils sont formés d'utricules verts dépassant nettement les écailles brunes.

Carex bicolor et les plantes qui poussent en sa compagnie dans les zones humides d'altitude forment une communauté végétale nommée Caricion bicoloris-atrofuscae. Ce groupement végétal est parmi les plus rares et menacés d'Europe. Sa présence a contribué à la constitution du réseau Natura 2000 dont l'objectif est de sauvegarder la biodiversité européenne.

## C'est quoi une plante artico-alpine ?

La diversité floristique sur un territoire s'explique par la variété des milieux présents à relier à l'important gradient altitudinal, au panel des expositions, aux fortes différences dans les compositions chimiques des roches et des sols.

Il existe de nombreuses parentés climatiques et biologiques entre l'étage alpin et les zones de toundras arctiques. De nombreuses plantes dites arctico-alpines se retrouvent à la fois dans l'alpin des montagnes d'Europe tempérée et dans les toundras arctiques.

La situation géographique du plateau d'Emparis, du vallon du Goléon et du massif du Taillefer pendant les dernières glaciations et l'histoire de leur colonisation par la végétation depuis 12 000 ans sont à l'origine de la présence d'un cortège de plantes arctico-alpines avec des espèces comme la Laïche des glaciers, la Laïche bicolor, le Jonc arctique, et la Tofieldie boréale.

# Les espèces exotiques envahissantes en Oisans et en Valbonnais

Les 3 et 9 octobre 2017, les gardes-moniteurs du Parc national des Écrins, en coordination avec l'animatrice Natura 2000 Oisans-Valbonnais, l'Office National des Forêts et le Département de l'Isère ont mené des inventaires sur les espèces végétales exotiques envahissantes sur les communes de Bourg d'Oisans, Entraigues et Valjouffrey. L'objectif de ces prospections était :

- de fournir une base grâce à laquelle les organismes participants pourront sensibiliser particuliers et administrations et communiquer sur les moyens possibles de lutte ;
- de suivre l'évolution de ces espèces en proposant un état des lieux et en formalisant un protocole reproductible de recensement.



Prospection Oisans

Parmi les dix espèces recherchées, six ont été recensées : il s'agissait de l'Ambroisie à feuilles d'armoise, de la Balsamine de l'Himalaya et de la Balsamine du Balfour, du Buddleia de David, des Renouées asiatiques et du Solidage géant.

Les prospections ont ainsi été marquées par la découverte de l'Ambroisie à feuilles d'armoise qui provoque, d'août à septembre (période à laquelle la plante libère son pollen), des réactions allergiques comme des rhinites, de l'asthme ou de l'urticaire chez de nombreuses personnes (6 à 12 % de la population y est sensible). En Auvergne-Rhône-Alpes, les dépenses de santé (soins, médicaments remboursés et arrêts de travail) auraient d'ailleurs représenté, selon l'Agence Régionale de Santé, un coût de plus de 22 millions d'euros en 2016. L'Ambroisie à feuilles

## Pour lutter contre cette espèce végétale exotique envahissante



- Signaler sa présence sur la plate-forme interactive [signalement-ambrosie.fr](http://signalement-ambrosie.fr) de l'Agence Régionale de Santé ;
- Signaler sa présence à l'animatrice Natura 2000 (si vous êtes sur un site Natura 2000 ou à proximité) ;
- Dans le cas de petits foyers, arracher, faucher ou tondre avant la floraison (qui débute en juillet) puis composter les déchets (sous réserve d'absence de graines) ou les déposer dans des sacs hermétiques pour qu'ils soient incinérés ;
- Éviter de mettre dans son jardin des mélanges de graines pour oiseaux, principalement les mélanges incluant des graines de tournesol car ils peuvent contenir des graines d'Ambroisie.

d'armoise est par ailleurs une plante capable d'envahir des parcelles agricoles sur le long terme et d'occasionner d'importantes pertes de rendement.

L'Ambroisie représente ainsi de véritables enjeux de santé publique et économiques.

En Oisans et Valbonnais, cette plante progresse rapidement le long des routes en particulier et le nombre d'observations en altitude semble augmenter au cours du temps (une observation a été réalisée à 1220 m d'altitude sur le secteur).

## Critères d'identification de l'Ambroisie à feuilles d'armoise

C'est une plante annuelle dressée, plus ou moins ramifiée dont la taille peut aller de 20 à 200 cm. On la retrouve souvent dans les milieux perturbés : sur les sols nus, en bordure des voies de communication (réseau de transport routier, canaux, ...), dans les zones de friches ou sur des zones de chantiers. Les feuilles sont vertes sur les deux faces (contrairement à l'Armoise commune, très ressemblante, mais dont le dessous des feuilles est blanc). On la reconnaît également à ces petites fleurs mâles, vertes, disposées en épis dressés et situées au bout de la tige.





## A la rencontre des bergers

La Maison des Alpagnes de Besse-en-Oisans, organise chaque été des sorties en alpages à la rencontre des bergers et des éleveurs de l'Oisans. Il s'agit de promouvoir le pastoralisme en Oisans au travers d'un moment d'échanges autour du métier, des savoir-faire et de la vie en alpage.

Cette année, c'est sous l'égide du programme Natura 2000 et du Parc National des Écrins que se sont réalisées les sorties

sur le plateau d'Emparis et sur le Taillefer.

Les sorties ont été l'occasion de sensibiliser à l'environnement montagnard et plus spécifiquement d'assister à une lecture historique du territoire, de la végétation et du patrimoine culturel local. Elles ont été l'occasion de confronter les points de vue entre agriculteurs et gestionnaires de sites sensibles.

Les participants ont pu poser des questions sur le métier de berger, l'élevage, la cohabitation avec les mesures de protection de l'environnement...

Des journées riches en échange.



© Maison des Alpagnes de Besse

## La cabane d'alpage un outil majeur pour l'activité agricole



Projet de cabane de Puy Garnier

Elle permet :

- la surveillance du troupeau,
- le regroupement nocturne du troupeau dans un parc électrifié proche de la cabane et de cette manière permet au berger d'intervenir rapidement en cas d'attaque de loup,
- d'utiliser une grande partie de l'alpage, et de mener à bien la gestion agro-pastorale et environnementale de l'alpage

## Une cabane pour l'alpage de Puy-Garnier

La mairie de la Grave, accompagnée par l'Association Foncière Pastorale « Les Alpagnes de la Grave », a un projet de cabane pour l'alpage de Puy Garnier. Cette cabane sera construite sur le site du Pasquier du Roi et sera à destination du berger.

La vocation de la cabane d'alpage est double. Lieu de vie et de repos pour le berger (et éventuellement ses hôtes ou sa famille), elle est également un véritable outil de gestion de l'estive.

Depuis 2013, l'AFP avait mis à disposition du berger une cabane légère de 9m<sup>2</sup>, héliportable afin de permettre l'activité pastorale.

Cette cabane d'appoint ayant fait ses preuves en termes d'emplacement (située en dehors des coulées d'avalanches et positionnée de façon stratégique pour la conduite du troupeau), il a été décidé de la remplacer par une véritable cabane aux normes en vigueur.

La nouvelle cabane, devra voir le jour, au printemps 2018. De forme rectangulaire et compacte, à deux pans, l'orientation est réfléchi afin que le chalet soit le plus fonctionnel possible pour le berger. Trois points de visibilité sur le troupeau seront privilégiés depuis l'intérieur. Ce chalet bois d'une surface de 19m<sup>2</sup> (intérieur) sera fabriqué par une entreprise spécialisée dans ce type d'équipement.

## Un jeu géant pour un réseau géant !

Le réseau des sites Natura 2000 des Hautes-Alpes est ravi de faire connaître son Jeu Géant Natura 2000 ! Fruit d'une active collaboration entre tous les chargés de mission des multiples structures animatrices du département (collectivités, parcs national et parc régional) et de « La Boîte à Nature », il va permettre à tous les publics de partir à la découverte d'un fabuleux réseau de sites naturels hauts-alpins !

Chaque partie jouée sera l'occasion d'en apprendre plus sur Natura 2000 et sur son fonctionnement en France. En partant à la découverte de la faune, de la flore et des milieux naturels sensibles

du département, les joueurs apprendront à préserver ses richesses à travers quelques bonnes pratiques et éco-gestes très simples. Pour cela, ils devront relever des défis : tour à tour ils seront dessinateur, naturaliste, expert en traces et indices de terrain ou botaniste en devinant le nom d'une plante rare. Tout cela dans la joie et la bonne humeur, autour du grand plateau de jeu de 3 mètres sur 3 !

Que la biodiversité gagne !

Pour les plus jeunes, une version « kids » a été développée pour que tous les publics puissent s'amuser avec Natura 2000.



© Fabienne Mathy

Le jeu a vocation à être utilisé par les écoles, les centres de loisirs et à l'occasion d'événements relatifs à la nature et aux sciences. Son lancement à la Fête de la Science 2017 a connu un très grand succès !

## L'actualisation du Document d'Objectifs du site Natura 2000 de la Plaine de Bourg d'Oisans et ses versants est en cours

Que vous soyez un technicien, un élu, une association, une collectivité ou un particulier, vous pouvez faire part de vos connaissances du territoire à Fanny Giraud, animatrice du site Natura 2000 (120 rue Gambetta, 38520 Le Bourg d'Oisans, 04 76 80 33 61 ou [fanny.giraud@ecrins-parcnational.fr](mailto:fanny.giraud@ecrins-parcnational.fr)).

Le comité de pilotage du site Natura 2000 est constitué des représentants des collectivités territoriales, des administrations et établissements publics, des organismes consulaires, des associations agréées de protection de l'environnement et des organismes exerçant leurs activités dans les domaines agricoles, sylvicoles, de la pêche, de la chasse, du sport et du tourisme.

Ce comité de pilotage s'est réuni le 27 septembre 2017. Son rôle est d'élaborer et de suivre la mise en œuvre du Document d'Objectifs (DOCOB). Ce dernier définit les orientations et mesures de gestion en faveur des espèces et habitats naturels tout en tenant compte des activités et particularités locales. Sa validation remontant à 2007, une actualisation est aujourd'hui

nécessaire pour intégrer de nouvelles données écologiques et socio-économiques et rendre ce document plus lisible et efficient. Deux groupes de travail seront ainsi réunis en 2017 et en 2018 : l'un sur le thème de l'eau, l'autre sur le thème de l'agro-pastoralisme et la sylviculture. Nous y aborderons des thèmes variés résumés ci-dessous :

Groupe de travail	Constats	Exemples de questions
Agro-pastoralisme et sylviculture	Fermeture de certains alpages, densification du couvert forestier parfois au détriment du bocage, difficultés foncières réduisant les possibilités de contractualisation de Mesures Agro-Environnementales et Climatiques ou de contrats Natura 2000, progression des espèces invasives inféodées aux milieux agricoles et forestiers	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comment lutter contre l'homogénéisation des milieux et préserver les habitats et espèces liés au caractère agricole et forestier du secteur ?</li> <li>• Comment s'adapter aux problématiques de morcellement du foncier et de déprise agricole ?</li> </ul>
Eau	Diminution des surfaces en zones humides, diminution des populations de Crapaud sonneur à ventre jaune entre 2007 et 2017, progression des espèces invasives inféodées aux cours d'eau	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comment préserver les habitats et espèces liés au caractère humide du secteur, tout en tenant compte des contraintes hydrauliques ?</li> </ul>

Ces groupes de travail nécessiteront a minima deux réunions par thématique (agro-pastoralisme et sylviculture ou eau) : pour chaque thématique, la première réunion consistera à exposer les problématiques sur le territoire et à pro-

poser des idées pour s'y adapter. La deuxième réunion consistera à présenter une synthèse cohérente sur la thématique concernée. Finalement, les analyses et propositions des groupes de travail permettront de définir les objectifs de gestion et

les actions à mettre en place sur le territoire. Elles seront validées par le comité de pilotage et le Document d'Objectifs pourra alors être actualisé et rentrer en application fin 2018.

# Le réseau Natura 2000 a 25 ans

Il y a un quart de siècle naissait le réseau Natura 2000, instauré par la Directive européenne « Habitats- Faune-Flore » du 21 mai 1992. Du côté des réussites, il y a tout d'abord des chiffres : Natura 2000, c'est aujourd'hui 27 500 sites en Europe, qui couvrent respectivement 18,15% et 6% des surfaces terrestres et marines européennes, et qui constituent le réseau de sites naturels le plus étendu au monde.

En France, le dispositif est progressivement monté en puissance : avec 1768 sites, le réseau couvre aujourd'hui 12,8 % du territoire terrestre et 11,2 % de la surface marine.

Mais le réseau Natura 2000, c'est aussi et avant tout un réseau d'acteurs variés : collectivités locales, animateurs, parcs naturels, universités, conservatoires d'espaces naturels, opérateurs de l'État, services déconcentrés, associations, etc.

Par leur volontarisme et leur dynamisme, ils sont les principaux artisans du succès, et leur meilleur relais. Le choix français de faire reposer le dispositif sur des engagements contractuels est d'ailleurs reconnu comme une réussite. Il a permis une large appropriation des enjeux de biodiversité et une forte implication des différents acteurs.

D'après la Lettre Natura 2000 du MEDDE – Mai 2017 .

<http://www.e-lettre.developpement-durable.gouv.fr/la-lettre-natura-2000/annee-2017/numero-special-25-ans-de-natura-2000/rubrique28359.html>



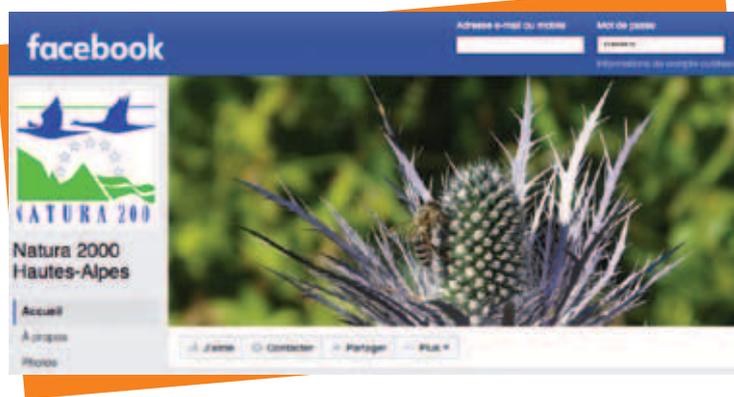
Prairie fleurie sous le col du Lautaret



## Facebook

Une toute nouvelle page Facebook « Natura 2000 Hautes-Alpes » est active depuis quelques semaines.

N'hésitez pas à aller y faire une petite visite pour connaître les dernières actus des sites, du réseau Natura 2000 et de nos partenaires !



## Pour plus d'information

Nous vous invitons à consulter les sites internet suivant, les lettres d'information 1, 2 et 3 y sont notamment téléchargeables :  
<http://taillefer.n2000.fr>  
<http://plainedoisans/n2000.fr>  
<http://coldomon.n2000.fr>  
<http://hautes-alpes.n2000.fr/emparis>

## CONTACTS

Pour les sites de l'Oisans et du Valbonnais :  
Les collectivités ont confié l'animation des sites au Parc national des Écrins.  
N'hésitez pas à contacter **Fanny Giraud**,  
Parc national des Écrins  
120 rue Gambetta • 38520 Le Bourg d'Oisans  
04 76 80 33 61 ou [fanny.giraud@ecrins-parcnational.fr](mailto:fanny.giraud@ecrins-parcnational.fr)



Pour le site Natura 2000 du plateau d'Emparis :  
N'hésitez pas à contacter **Maryline Pomard**,  
animatrice Natura 2000 employée par la commune de La Grave.  
Mairie de la Grave • 05320 La Grave  
06 31 43 68 83  
[natura2000.lagrave@espaces-naturels.fr](mailto:natura2000.lagrave@espaces-naturels.fr)

